

Décision DC 2025-03 portant modification des résultats des élections des représentants du personnel au conseil d'administration de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen (INSA Rouen Normandie)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L719-1 et suivants et D719-1 et suivants,
Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen (INSA Rouen Normandie),
Vu L'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu La décision n°2018-04 portant organisation d'élections professionnelles à l'Institut national des sciences appliquées Rouen Normandie
Vu la décision n° DC 2022-11 portant organisation d'opérations électorales et composition des bureaux de vote ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins du 08 novembre 2022 ;
Vu La décision DC 2022-16 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels dans les conseils centraux de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen

Considérant l'affectation de M. Sébastien LEVENEUR à l'université Claude Bernard Lyon 1 à compter du 1^{er} septembre 2025 ; que cette affectation emporte perte de la qualité au titre de laquelle M. Sébastien LEVENEUR a été élu membre du Conseil d'Administration de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen et, par suite, de la qualité d'élu au sein de ladite instance ;

DECIDE

Article 1^{er} – Représentants du personnel au collège B du conseil d'administration de l'INSA Rouen Normandie

Par suite de la perte de qualité d'élu de M. Sébastien LEVENEUR, Mme Marie-Charlotte RENOULT, première suivante de liste, devient élue titulaire.

Le tableau portant composition du collège B du conseil d'administration est ainsi modifié :

Intitulé de liste	Elus	Suivants de liste
Liste soutenue par le SNESUP	Bernard GLEYSE Lamia VERNIERES-HASSIMI Alexandre PAUCHET	Hortense LARCHEVEQUE Younes AOUES Corine LACOUR
Transversalité	Mélanie MIGNOT Samuel PAILLAT Marie-Charlotte RENOULT	Cyril PAPAMICAEL Isabelle DELAROCHE

Article 2 – Exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée par voie d'affichage physique et immatériel.

A Saint Etienne du Rouvray, le 09/09/2025,

Le directeur,


Mourad Abdelkrim Boukhalifa

